

Intégration des primes : Un premier succès CGT

Rappel : Un mauvais accord

Sur la paie d'avril, 6 949 salariés ont vu leurs primes de poste réduites ou supprimées.

- ➡ **L'accord, signé par FO-CFTC-SIA-CFE/CGC est mauvais car il pénalise les salariés qui occuperont ces postes à l'avenir.**

Déjà, pour la contrainte du travail en chaîne (ou contrainte équivalente) les 945 intérimaires de Sochaux ne perçoivent plus que 25 € par mois (au Montage) ou 12 € (dans les autres secteurs), au lieu de 57 € auparavant ! Avec cet accord, les « nouveaux salariés » sont moins payés que leurs prédécesseurs. Où est le progrès ?

Une application discriminatoire

La Direction avait au moins promis le maintien de la rémunération des salariés « en place » avec l'intégration de la différence dans le salaire de base. Cet engagement n'est pas tenu.

Le montant intégré en avril a été calculé en fonction des primes perçues en 2006.

- ➡ **Du coup, les salariés qui ont eu des arrêts-maladie en 2006 et ceux qui sont arrivés sur ces postes en cours d'année, se retrouvent avec une perte sèche de rémunération.**

Interventions CGT

La CGT a multiplié les interventions au CE de Sochaux et auprès de la Direction Peugeot à Paris. Nous avons indiqué qu'en l'absence de réponse favorable, nous serions amenés à saisir soit le tribunal des Prud'hommes, soit la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations).

- ➡ **Nous avons reçu le soutien de centaines de salariés.**

Premier succès

La Direction a du tenir compte de ces démarches et de vos protestations. Elle annonce qu'elle renonce à pénaliser les salariés qui ont eu des arrêts-maladie de 2006.

- ➡ **2121 salariés de Sochaux auront donc à la rentrée :**
 - **Un rappel de salaire**
 - **Une augmentation de leur taux de base pour prendre en compte le nouveau calcul.**

Des syndicats signataires de ce mauvais accord, sans doute honteux d'être ainsi désavoués par la Direction, font aujourd'hui mine d'avoir revendiqué cette « correction ». La CGT tient à votre disposition les procès-verbaux des réunions du CE prouvant qu'ils n'ont pas ouvert la bouche contre l'application discriminatoire de cet accord.

Reste le problème des salariés qui sont arrivés courant 2006 sur le poste ouvrant droit aux primes, et qui n'ont donc eu qu'une intégration partielle.

Ensemble, avec la CGT, défendons notre paie !

En direct du C.E.

Des samedis ou des embauches ?

La Direction n'annonce toujours aucune embauche pour la fabrication de la 308.

Par contre elle annonce la multiplication des samedis en horaire affichés.

	T.A	T.B	Nuit
Juillet		H+ le 7 27 non travaillé à FER et PEI	Libérée le 13 et le 27
Août		27 non travaillé à EMB, MON, et QCP	
Septembre		H+ le 1 ^{er} (sauf UMS) H+ les 15 et 29 sur le système 2	Libérée le 28

Majoration baladeuse !

Cherchez l'erreur !

La Direction annonce que pour le travail du samedi 1^{er} septembre :

- les salariés du Montage, de l'Embout et de QCP toucheront la majoration du samedi (décalage du 27 août),
- mais que les salariés de Ferrage et Peinture ne la toucheront pas («récupération» du 27 juillet).

C'est vraiment se moquer du monde !

GPEC : La valse des chefs du personnel

Certains nous vantent « l'attachement à l'entreprise » et, à chaque réunion, nous expliquent que chacun doit se serrer la ceinture.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais !

Avant d'atteindre la limite d'âge, les voilà les premiers inscrits à la GPEC avec une promesse d'embauche (dont il est peu probable qu'elle se concrétise un jour) pour toucher une prime de licenciement de 2 ans de salaires bruts à quelques semaines de leurs 59 ans !

Et pendant ce temps, la Direction continue d'expliquer qu'il n'est pas possible de payer une préretraite pour les salariés de fabrication, de doublage ou de nuit, qui l'auraient pourtant autrement méritée !

Emballages vides

Actuellement, le tri et le compactage des emballages vides est assuré sur le site de Sochaux par les salariés de STPI (sous-filiale de SENSE)

La Direction Peugeot annonce son intention de reprendre cette activité.

La CGT n'y est pas opposée si les salariés concernés sont repris en même temps.

Mais, pour l'instant, les Directions Peugeot et STPI ne donnent aucune réponse sur l'avenir des emplois. A suivre.

Fête de la CGT du Site de Sochaux

Dimanche 15 juillet de 11 H à 18 H à l'Ile aux Oiseaux (Audincourt)

Méchoui - concert

Tarif adulte : 13 € Enfant (de 7 à 14 ans) : 5 €

Réservez vos places auprès des militants CGT